

« J'ai entendu parler d'une étude concernant

Le Venin d'abeille ... »

Voilà un sujet sur lequel j'ai trouvé assez peu d'information. Le venin d'abeille contient plusieurs protéines.. l'une d'elles aurait peut-être une similitude structurelle avec la protéine basique de la myéline.

Une équipe américaine a présenté les résultats de ses travaux au congrès annuel de l'ANA (académie neurologique américaine) en 1998. Ils ont travaillé sur un modèle expérimental d'encéphalomyélite allergique (EAE) chez des souris. Ils ont traité un groupe d'entre elles avec du venin d'abeille (à diverses concentrations) et l'autre avec un placebo. Ils ont suivi différents paramètres fonctionnels (mouvement des pattes arrières par exemple). Le venin n'a pas modifié l'évolution de l'EAE et au contraire, l'EAE s'est aggravée dans ce groupe par rapport au placebo.

Cela n'encourage pas l'emploi du venin d'abeille, d'autant plus que l'homme peut faire des réactions allergiques mortelles à celui-ci.

Dr Philippe Noël, neurologue

Extrait de « La Clef » N° 80 – 3^e Trimestre 2003.